



Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale



Paris, le 18 octobre 2007

Communiqué de presse

REUNICA, l'Inserm et le CHU de Bordeaux se mobilisent en faveur des personnes victimes de traumatismes crâniens légers.

La direction Activités Sociales de RÉUNICA et la Fondation RÉUNICA Prévoyance apportent leur soutien à une étude épidémiologique conduite par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) sur les traumatismes crâniens légers. Ce projet, mené en collaboration avec le Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux, a pour objectif d'améliorer la prise en charge et le suivi des traumatisés. Il permettra ainsi de mieux traiter un problème de santé publique qui touche plus de 150 000 individus principalement les personnes accidentées de la route, mais également les personnes âgées.

Une étude pour améliorer le traitement et le suivi des traumatisés crâniens légers

Cette étude, qui débute en octobre 2007, a pour objectif d'optimiser la prise en charge initiale des patients et d'étudier le devenir des traumatisés crâniens légers. Par un soutien financier important, plus de 200.000€, RÉUNICA souhaite contribuer à améliorer les conditions de reprise d'activité pour les actifs, mais également les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées grâce à la mise en œuvre de thérapies adaptées. Les partenaires de ce projet préparent le suivi de 2500 traumatisés crâniens légers sur une période d'un an. Le financement de l'étude sera assuré par RÉUNICA et par la Fondation RÉUNICA Prévoyance. Le CHU de Bordeaux (pôle des Urgences - groupe hospitalier Pellegrin) sera en charge de la promotion et de l'investigation du projet et l'équipe Avenir Inserm « Prévention et Prise en Charge des Traumatismes » (cf. encadré), dirigée par Emmanuel Lagarde, en assumera la responsabilité scientifique.

Mieux traiter un problème de santé publique

Chaque année, les services d'urgences des hôpitaux français reçoivent environ 150 000 personnes victimes d'un traumatisme crânien, dont 80% sont considérés comme légers. Léger ne signifie pas pour autant bénin. Ils peuvent en effet être responsables d'hémorragies cérébrales entraînant un risque de handicap sévère ou encore provoquer une gêne ou un handicap dans la vie quotidienne des patients, quelques semaines ou quelques mois après un choc. Les accidents de la route en sont la première cause et touchent en majorité les 15-25 ans. Mais les chutes font des jeunes enfants et des personnes âgées des publics exposés, le vieillissement de la population laissant craindre un nombre toujours plus important de

traumatismes auprès des plus anciens. Au regard de sa fréquence et de ses conséquences le traumatisme crânien léger constitue un problème de santé publique de taille. Plus précisément, la prise en charge des traumatisés crâniens légers pose aujourd'hui deux problèmes principaux : une multiplication préoccupante des examens coûteux pour la surveillance initiale et une prise en compte inadéquate des risques de complications à long terme.

Pour apporter des solutions à ces deux problèmes majeurs, les chercheurs de l'Inserm proposent d'identifier les critères permettant de décider d'un retour à domicile sans risque. Pour éviter le recours onéreux au scanner, la pertinence d'un test sanguin, qui déterminerait la gravité du traumatisme, sera évaluée.

Afin de proposer une prise en charge précoce et adaptée, les scientifiques souhaitent identifier les caractéristiques du syndrome post-traumatique¹ 3 et 12 mois après le choc. Enfin, ils mesureront les conséquences du traumatisme sur la santé, l'insertion sociale et professionnelle.

Les informations médicales seront collectées, avec leur accord, auprès des personnes victimes d'un traumatisme crânien léger se présentant aux urgences du CHU de Bordeaux. Il sera également proposé à des patients ayant subi un autre traumatisme mineur de participer à l'étude en tant que témoins.

Présentation de l'Equipe Avenir Inserm « Prévention et prise en charge des traumatismes »

L'équipe Inserm Avenir intitulée « «Prévention et prise en charge des traumatismes » a été créée le 1^{er} février 2006. Elle regroupe une vingtaine de chercheurs, techniciens et cliniciens et fait partie du centre de recherche Inserm en épidémiologie et biostatistiques, nouvellement créé, première structure en France de ce type consacrée à l'épidémiologie.

Ses recherches ont pour vocation de s'inscrire à **l'interface entre le domaine de la santé et de celui de la sécurité, et, plus largement, tout ce qui peut être la cause de traumatismes** : accidents de la circulation, accidents du travail, accidents domestiques, mais aussi violences et suicides.

Les activités de l'équipe de recherche sont organisées en deux axes, un premier explorant les comportements de santé, un deuxième relatif à l'évaluation des stratégies de prévention et des stratégies de prise en charge.

¹ *Quelques semaines ou quelques mois après le choc et même dans les cas qui semblent les moins graves, certaines personnes peuvent ressentir une gêne ou un handicap dans leur vie quotidienne (fatigue, perte de mémoire...), des troubles regroupés sous l'appellation de syndrome post-traumatique.*

À propos du Groupe RÉUNICA

Le Groupe RÉUNICA est le premier groupe de retraite complémentaire en France et la dixième institution de prévoyance française (source : top 20 des IP de l'Argus de l'Assurance).

Le groupe résulte du rapprochement en 2004 de Réunica et Bayard Retraite Prévoyance.

Il est constitué d'institutions interprofessionnelles de protection sociale :

- deux institutions de retraite complémentaire Arrco : Anep, Ireps
- deux institutions de retraite complémentaire Agirc : Circacic, Crica
- deux institutions de prévoyance : Bayard Prévoyance, Réunica Prévoyance
- une mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non-salariés : Réunica Mutuelle
- une fondation abritée par la Fondation de France : la Fondation Réunica Prévoyance
- un GIE Informatique : Systaliens

Un groupe au cœur de la protection sociale des salariés du Travail temporaire :

La profession du Travail temporaire a désigné comme institutions de retraite professionnelles l'Ireps (régime Arrco) et la Circacic (régime Agirc). L'institution Bayard Prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des intérimaires cadres et non cadres.

RÉUNICA en chiffres :

- 2 300 collaborateurs
- 53 implantations en France
- 7,2 milliards d'euros de cotisations encaissées
- 354 000 entreprises adhérentes
- 8 millions de personnes affiliées (dont 6,8 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)
- 31,2 millions d'euros consacrés à l'action sociale
- 8 milliards d'euros d'actifs gérés au titre des réserves

À propos de l'Inserm

L'Inserm est le **seul organisme** public de recherche français **entièrement dédié à la santé humaine**. Ses chercheurs ont pour vocation l'étude de toutes les maladies des plus fréquentes aux plus rares, à travers leurs travaux de recherches biologiques, médicales et en santé des populations.

Créé en 1964, l'Inserm est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle du Ministère de la Santé et du Ministère de la Recherche.

Avec un budget 2006 de 700M€, l'Inserm soutient quelque 340 laboratoires répartis sur le territoire français. L'ensemble des équipes regroupe quelque 13 000 personnes (chercheurs, ingénieurs, techniciens, gestionnaires...).

La mission première de l'Inserm est de faciliter les échanges entre :

- La **recherche fondamentale**, définie parfois comme « guidée par la curiosité », celle dont le but est d'éclairer l'inconnu ;
- La **recherche clinique**, celle qui se fait auprès du patient ;
- La **recherche thérapeutique ou diagnostique**, dont le but est l'étude des maladies ;
- La **recherche en santé publique**, qui s'attache à mieux connaître les mécanismes de la santé par l'étude de groupes de populations notamment.

Pour remplir cette mission, l'Institut a été conçu dès l'origine dans un partenariat étroit avec les autres établissements de recherche publics ou privés, et les lieux de soins que sont les hôpitaux. Aujourd'hui, **80% des laboratoires de recherche Inserm sont implantés au sein des Centres hospitalo-universitaires**, ou des Centres de lutte contre le cancer, les autres étant situés sur les campus de recherche du CNRS ou encore des instituts Pasteur ou Curie.

L'Inserm valorise les connaissances nouvelles :

L'Inserm procède activement au **transfert des connaissances** nouvelles vers les acteurs économiques et sociaux qui les transforment en produits ou services utiles à la santé. 426 sociétés françaises et étrangères partenaires de l'Inserm collaborent avec les laboratoires de l'Institut au travers plus de 1100 contrats de collaboration de recherche et de transferts de technologies. L'Inserm détenait en 2006 un portefeuille de plus de 600 brevets.

À propos du CHU de Bordeaux

Etablissement hospitalo-universitaire **de 3 330 lits** répartis en trois groupes hospitaliers, il assure des missions d'expertise et de recours dans les différentes spécialités médico-chirurgicales. A ce titre, il prend en charge des urgences dans l'ensemble de la Région Aquitaine et des urgences de proximité sur la Communauté Urbaine de Bordeaux et le département de la Gironde, soit environ 100 000 passages/an sur les trois groupes hospitaliers.

Le site des urgences du groupe hospitalier Pellegrin est spécialisé dans les urgences de traumatologie et reçoit 46 000 passages /an dont environ 2000 traumatismes crâniens de gravité variable.

En plus des missions de soins, le CHU de Bordeaux mène également des **missions d'enseignement et de recherche**.

L'implication du CHU dans le Programme Hospitalier de Recherche Clinique lui a permis d'être retenu sur le dernier appel d'offre national pour 5 nouveaux PHRC dont deux relatifs au cancer.

Par ailleurs :

- 274 études sont menées en collaboration avec les laboratoires de recherche,
- 10 équipes INSERM et 8 du CNRS interviennent au CHU,
- les équipes du CHU ont participé à 35 recherches internationales,
- 814 publications ont été répertoriées dans Medline en 2006,

En matière de production scientifique, mesurée, le CHU de Bordeaux se classe en 2006 au 5ème rang national.

Le CHU développe d'autre part un programme d'essais cliniques à promotion industrielle. Une plateforme technologique de recherche, incluant une partie de l'incubateur régional, bénéficiant du soutien du Conseil Régional et de la collaboration de l'Université, est créé sur le site de Xavier Arnozan.

En matière d'innovation 23 projets (dont 6 dans le champ cancer) ont été déposés par le CHU (seul ou en collaboration) dans le cadre de l'appel à projets national 2006 relatif au soutien des technologies innovantes et coûteuses. Sept d'entre eux ont été retenus.

Par ailleurs, le CHU de Bordeaux est le siège de la Délégation Interrégionale à la recherche clinique associant les CHU de Limoges et de Toulouse, et les CHR et CHRU d'Outre Mer.

Dans le domaine des **missions de recours**, le CHU de Bordeaux a pris une part active dans le **Plan national Maladies rares 2004/2008**, et s'est vu octroyer le label maladies rares pour 7 centres en tant que coordonnateur national, et 2 centres en tant que centre associé.

Contact presse REUNICA

I&e Consultants
Valentine Palomba
Tél : 01 56 03 13 91
Mail : vpalomba@i-e.fr

Contact presse Inserm

Priscille Rivière
Tel : 01 44 23 60 97
Mail : presse@tolbiac.inserm.fr

Contact presse CHU de Bordeaux

Frédérique Albertoni
Tel : 05 56 79 53 42
Mail : frederique.albertoni@chu-bordeaux.fr